



Marcq, le 29 mars 2016

Fédération Nationale pour l'École Rurale

<http://ecole-rurale.marelle.org> - fed.nat.ec.rur@marelle.org

Le Vice-Président, Pierre SOUIN

Maire de Marcq (Yvelines) et Directeur de l'école de Marcq

Membre de l'AMRF, membre de la commission éducation de l'AMF

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie adjoint au DASEN,
département du Rhône

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,
circonscription de Villefranche-sur-Saône

Objet : sanction concernant M. Philippe Ruelen

Messieurs

Nous avons appris avec étonnement et consternation que M. Philippe Ruelen, professeur des écoles à St Cyr le Châtoix, serait prochainement sanctionné pour avoir écrit que *l'objectif de l'Éducation Nationale [était] de fermer d'ici quelques années toutes les écoles de moins de trois classes.*

Certes les termes employés ne sont pas partout les mêmes mais - nous osons l'espérer - vous n'êtes pas sans savoir que dans un nombre croissant de départements, des "conventions ruralité" ou autres protocoles similaires sont signés, avec en corollaire la réduction du nombre d'écoles et du nombre de niveaux par classe. Cette politique, qui d'ailleurs ne date pas d'aujourd'hui, est amenée à s'étendre dans les années à venir (cf. les propos de Mme Vallaud-Belkacem, la "mission Duran", etc.). Elle prend en tout cas une ampleur considérable car, au-delà des mots et des annonces, force est de constater que nous sommes sollicités de toute part, et de plus en plus, par des enseignants, des élus, des parents toujours plus nombreux, totalement désespérés lorsqu'ils apprennent que leur école qui fonctionnait bien va devoir fermer.

Nous sommes donc bien placés pour dire que, les faits rejoignant les écrits et discours officiels, la politique de suppression des petites écoles est bien une réalité, et que par conséquent les propos de M. Ruelen correspondent vraiment à cette réalité.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer votre position concernant la sanction prévue à son égard.

.../...

.../...

Par ailleurs, cette politique, nous la déplorons au plus haut point, tant elle est désastreuse pour le présent comme pour l'avenir.

En effet, nous savons que, globalement, ces petites structures sont bénéfiques d'un point de vue pédagogique (toutes les études le montrent), mais aussi social, et même écologique...

Aussi, dans le cadre d'une vision de plus long terme qui n'aurait pas comme objectif de fermer les petites écoles - objectif que vous récusez -, mais plutôt de les valoriser, pourriez-vous réexaminer la fermeture de l'école de St Cyr le Châtoux dans un sens plus favorable ? Une baisse d'effectif serait ici en cause, mais il semble qu'elle ne soit que temporaire.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements, et nous ne manquerons pas de nous tenir informés de la suite des événements, sans omettre d'en faire part à l'ensemble de nos réseaux et contacts.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la FNER, le vice-président, Pierre SOUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Souin', with a long, sweeping underline that extends to the left.